

Chères Saint-Cannadènes,
Chers Saint-Cannadens,

Je tiens tout d'abord à vous présenter mes meilleurs vœux et ceux de toute mon équipe pour cette nouvelle année : avec la meilleure santé possible, la réalisation de vos projets et le bonheur sur le plan personnel et familial.

L'année qui s'est achevée a connu beaucoup de turbulences : des rebondissements de la crise sanitaire, la guerre en Ukraine, la flambée des prix des carburants, du gaz et de l'électricité, mais aussi du coût de nombreux produits essentiels.

Le retour de l'inflation et la hausse des taux d'intérêt vont peser lourdement sur le budget d'une grande partie des ménages. Des mesures sociales vont s'imposer de la part du Gouvernement. Et au plan local, nous devons aussi maintenir les tarifs des services publics à un niveau supportable.

Beaucoup de communes ont augmenté les taux d'imposition. Pour Saint Cannat, nous avons maintenu les taux en vigueur, mais la réévaluation des valeurs locatives par les services fiscaux aura une incidence sur nos feuilles d'imposition 2023.

Il est évident que les charges de personnel, d'énergie et de nombreux produits et services, vont grever notre Budget communal. La rigueur de gestion que nous appliquons depuis des années devra se poursuivre, tout en assurant un bon niveau du Service public. Les charges de personnel feront l'objet d'une attention toute particulière car il s'agit du poste principal de nos dépenses. Nous maintiendrons nos effectifs, notamment sur les services scolaires et périscolaires, le nettoyage et la sécurité. Nous disposons sur ce dernier point d'un renfort depuis le mois d'août avec un 6ème policier municipal et une réorganisation du service. Leur rôle est essentiel par rapport à l'accroissement des incivilités face auxquelles il faut saluer leur efficacité.

Sur le plan de l'investissement, les chantiers engagés se poursuivent même si l'inflation a fortement surenchéri leur coût (environ 25 %) : priorité au scolaire, à l'amélioration des bâtiments pour limiter les coûts énergétiques et aux équipements conformes à la transition écologique.

Notre opposition s'enfonce dans la désinformation sur notre niveau d'investissement, mais les chiffres concrets de nos Comptes administratifs prouvent la réalité. Cela sans avoir eu recours à l'emprunt en 2022 ! Mais grâce à nos partenaires institutionnels : le Conseil Départemental au premier rang, mais aussi le Conseil Régional, la Métropole grâce aux contrats signés dans le passé et même l'État sur le dossier scolaire. Nous les remercions de nous aider sur des dossiers que nous élaborons minutieusement avec nos services en prenant en compte les dispositifs spécifiques de leurs politiques publiques.

Cette désinformation atteint son comble quand ils critiquent la gestion démocratique de notre Municipalité. En effet la réalité est tout autre : nous avons créé au-delà des 2 Commissions Municipales obligatoires, une dizaine de commissions facultatives. Le nombre de réunions s'est amplifié et tous les projets sont travaillés bien en amont avec des programmations pluriannuelles. Dans leur attitude, ils sont en pleine contradiction : ils ont en effet voté au cours de cette année 78 délibérations sur 79. Lors du dernier Conseil Municipal, 13 décisions ont été votées à l'unanimité. Seule une décision d'attribution d'une subvention à une nouvelle association de quartier n'a pas recueilli le vote de 3 d'entre eux. Lors des Conseils Municipaux la parole est libre et nous ne chronométrons pas les temps de parole comme le permet le règlement. Leur groupe fait marque d'une lacune notoire quand ils ignorent que la compétence économie-commerce a été transférée depuis de nombreuses années à la Métropole. Ce qui interdit à la Commune de l'exercer. D'où la Maitrise d'ouvrage de la Métropole dans l'extension au nord de la RD7n du Plateau d'activités souhaité par la Commune.

Notre rôle consiste désormais à valider les projets d'initiative privée et à les accompagner dans les formalités administratives. L'exemple parfait réside dans l'Espace Daumas : des terrains privés, un souhait de créer des espaces d'activités, une orientation donnée par la Municipalité (station-service, centre médical, pas de petits commerces concurrentiels avec ceux du centre du village, aménagements fonctionnels adaptés, ...). Tout cela dans le respect des règles, une entente parfaite avec l'opérateur et en toute transparence.

J'invite donc ces élus "contestataires" à regarder le fonctionnement démocratique dans des communes comparables. Mais ils ont du mal à admettre que dans toute équipe il faut un chef d'orchestre, en application du Code général des Collectivités Territoriales.

Cependant je ne me fais aucune illusion car leur seul objectif n'est pas d'être constructif, mais au contraire de dénigrer le rôle du Maire, sans aucun respect et en toute mauvaise foi.

Cela ne m'affecte pas et avec mon équipe soudée nous continuerons à travailler dans l'intérêt général et avec rigueur, pour améliorer encore la qualité de vie à Saint Cannat.

Bonne et heureuse année
Bien cordialement
Jacky GERARD